

Jean-Michel Kalmbach  
Université de Jyväskylä



Synergies Pays Scandinaves n° 3 - 2008  
pp. 63-74

**Résumé :** *En français, l'infinitif est souvent précédé du mot de (il a décidé de partir), que les grammaires présentent traditionnellement comme une préposition. Ce mot se laisse en fait aisément analyser comme un élément intrinsèque de l'infinitif, tout à fait similaire aux to, att, zu précédant l'infinitif dans les langues germaniques et que l'on peut définir comme marqueur d'infinitif. Identifier le mot de devant infinitif comme catégorie grammaticale à part entière permet d'expliquer de façon simple des phénomènes courants en français et il serait très utile de l'introduire dans les grammaires françaises généralistes et FLE.*

**Mots-clés :** *infinitif, marqueur d'infinitif, complémenteur, pronominalisation, complétive, prépositions, enseignement FLE*

**Abstract :** *In French the infinitive is often introduced by the word de (il a décidé de partir). French grammars usually define this de as a preposition whereas it can easily be analyzed as the same infinitive marker as the one used in Germanic languages (to, att, zu) and must therefore be considered as an element of the infinitive rather than a preposition. Incorporating the grammatical category of the infinitive marker in French grammar is not only a theoretical necessity; it would also greatly help learners to understand better several seemingly complicated rules regarding infinitive constructions and pronominalization.*

**Key words :** *infinitive, infinitive marker, complementizer, pronominalisation, completive, preposition, French as foreign language*

## Introduction

Parmi les questions récurrentes auxquelles est confronté l'enseignant dans la pratique quotidienne de l'enseignement du FLE, le dilemme « *difficile à ?* ou *difficile de ?* » figure en bonne place. Comme c'est souvent le cas, cette interrogation part de présupposés erronés. Elle tombe d'elle-même quand on a compris que ces deux « structures » apparemment similaires n'ont en fait rien à voir l'une avec l'autre. La clé qui permet de résoudre le problème est le marqueur d'infinitif.

Cette notion de marqueur d'infinifitif est absente des manuels de FLE et plus généralement des grammaires françaises grand public. Pourtant, comme nous l'avons constaté dans notre enseignement, elle présente de grands avantages :

- Elle éclaire de façon décisive le comportement du pronom de 3<sup>e</sup> personne objet substitut d'infinifitif (pronominalisation différente du groupe [*de* infinifitif] dans *il rêve de partir - il a décidé de partir*) qui fait souvent l'objet d'explications confuses et de longues listes à mémoriser ;
- Elle éclaire également de façon décisive la pronominalisation des groupes infinifitifs sujets réels du type *il est normal d'hésiter* ;
- Elle permet de simplifier considérablement les règles à retenir et facilite la mémorisation du système des pronoms.

Ces avantages ne concernent pas uniquement les apprenants de langue finnoise, dont nous avons la pratique, mais sont valables pour des italophones, hispanophones, russophones, et de nombreux autres. D'une façon plus générale, le marqueur d'infinifitif constitue un élément fondamental méconnu du système verbal français, en dehors même de toute considération pédagogique.

Notre objectif n'est pas ici d'étudier en profondeur le marqueur d'infinifitif en tant que tel, car cela dépasserait largement les limites de cette contribution, tant les aspects à prendre en compte sont nombreux. Nous nous contenterons d'en présenter les caractéristiques essentielles. Notre but est avant tout d'identifier le marqueur d'infinifitif et de montrer l'intérêt qu'il y aurait à l'introduire dans l'enseignement de la grammaire, où il devrait avoir droit de cité au même titre que le subjonctif ou les adverbes. Nous nous intéressons donc ici avant tout à un problème de méthodologie de l'enseignement de la grammaire.

Dans un premier temps, nous définirons le marqueur d'infinifitif et examinerons les divers problèmes que pose cette définition, puis nous présenterons les implications pratiques de cette notion dans l'enseignement de la grammaire FLE, notamment dans le domaine de la pronominalisation.

## 1. Notions générales

### 1.1. Définition

Nous définissons comme « marqueur d'infinifitif » le mot *de* qui précède l'infinifitif dans divers cas. Ces cas peuvent être illustrés par les exemples suivants :<sup>1</sup>

- (1) nous avons décidé *de* déménager
- (2) il est impossible *de* refuser
- (3) cela m'agace *de* devoir le rappeler à l'ordre sans cesse
- (4) Rentrons, ça vaut mieux que *de* rester sous la pluie pour rien.
- (5) *De* prétendre régler seul une telle affaire me paraissait assez audacieux.

On peut dire ainsi qu'en français l'infinifitif est précédé du marqueur *de* dans les cas suivants (les numéros correspondent aux exemples ci-dessus) :

- (1) quand l'infinitif est objet direct d'un verbe
- (2-3) quand l'infinitif est sujet réel de la phrase (rejeté après le verbe)
- (4) quand l'infinitif est complément d'un comparatif
- (5) quand l'infinitif est sujet de la phrase (avant le verbe)

La règle (5) n'est vraie en français moderne que dans un style soutenu, la norme étant aujourd'hui dans cette position l'absence de marqueur (*Prétendre régler seul ...*) ou l'utilisation de *le fait de*. Ce résumé des règles ne tient pas compte des autres exceptions éventuelles, qui seront abordées dans la deuxième partie.

Du côté des grammaires FLE de grande diffusion écrites en français, on ne trouve mentionnée nulle part l'existence d'un marqueur d'infinitif. La place manque ici pour dresser un tableau complet, nous citerons simplement quelques exemples de deux manuels d'usage courant. La *Nouvelle Grammaire du français Hachette* (Delatour & al. 2004) mentionne clairement sous la rubrique *Verbes suivis d'un infinitif complément* (p. 93) que « [certains] verbes sont suivis directement de l'infinitif, d'autres sont suivis d'un infinitif précédé d'une préposition ». Exemples avec la préposition *de* : « *essayer, avoir besoin, avoir envie, oublier, accepter. Ils ont décidé de faire le tour de la Bretagne à bicyclette.* » La *Grammaire expliquée du français* (Poisson-Quinton & al. 2002) escamote le problème en ne nommant tout simplement pas le mot *de* (aucun exemple clair avec *de* introduisant un infinitif COD de verbe). À propos des formes impersonnelles, on dit : *il est + adjectif + de + infinitif* (p. 127) sans autre forme d'explication. C'est également à peu de choses près ainsi que la *Nouvelle Grammaire du français Hachette* explique les constructions impersonnelles (Delatour & al. 2004 : 39), en présentant un *de + infinitif* sans le définir.

Le fait de considérer dans ces cas le mot *de* comme une préposition empêche de voir le système simple et cohérent qui se cache en réalité derrière. Si l'on examine les exemples 1-5 ci-dessus, on peut poser comme règle de grammaire qu'en français l'infinitif est normalement précédé d'un marqueur, le plus souvent *de*, parfois *à*. Les exceptions dans le système ne sont pas nombreuses, même si leur fréquence d'apparition donne l'impression inverse. Bref, contrairement à ce que laissent penser les grammaires, dans les cas indiqués ci-dessus, *de* n'est pas une préposition, mais un marqueur d'infinitif, et de surcroît la présence du marqueur d'infinitif est la règle, son absence, l'exception.

Ce système et cette règle deviennent quasiment évidents dès que l'on va voir ce qui se passe dans d'autres langues (ce qui est la situation à laquelle est confronté l'enseignant de FLE) :

- Le marqueur *de* est parfaitement comparable aux marqueurs d'infinitif utilisés dans les langues germaniques (anglais *to*, allemand *zu*, suédois *att*, danois *at*, islandais *að*, etc.), où il est d'un emploi quasi systématique devant toute forme d'infinitif, comme le souligne par exemple Sandfeld dans sa *Syntaxe du français contemporain* (Sandfeld 1965 : 26). Certaines exceptions au sein des diverses langues ne remettent pas en question ce principe<sup>2</sup>. De ce point de vue, il est évidemment nettement plus facile à un apprenant de langue maternelle suédoise ou danoise de comprendre pourquoi on dit *il est normal d'hésiter*, à condition toutefois que l'on établisse le parallèle *at(t)-de* ;

– La comparaison avec l’italien et l’espagnol met en évidence des divergences flagrantes entre le français et ceux-ci. Ni l’italien ni l’espagnol n’utilisent par exemple de marqueur devant l’infinitif quand celui-ci est sujet réel en position postposée (comparer : *il est facile de rire/è facile ridere/es fácil reir*).

## 1.2 Terminologie

Le terme ou la notion de marqueur d’infinitif ne sont pas entièrement absents de la littérature scientifique. *Le Bon usage* (Goosse 1993 : 1558-1559) le mentionne dans un chapitre consacré aux « introducteurs ». De même, Sandfeld analyse les marqueurs dans sa *Syntaxe du français contemporain*, et utilise le terme d’« indices » (Sandfeld 1965 : 23). Les marqueurs d’infinitif, on ne s’en étonnera pas, puisqu’ils existent dans les langues germaniques, font l’objet d’une présentation simple et claire dans la grammaire danoise *Fransk universitetsgrammatik*, qui les définit (dans la version en suédois que nous avons utilisée) en termes de *infinitivmärke*, que l’on peut traduire « marque[ur]s d’infinitif » (Pedersen & al. 1982 : 315). La *Grammaire méthodique du français* en parle au sujet des marques de subordination (Riegel & al. 1994 : 474) et des propositions infinitives (*ibid.* p. 496) et mentionne également le terme de *complémenteur*. G. Huot, qui a consacré toute une étude au « complémenteur de » (Huot 1981), analyse *de* essentiellement dans ses fonctions de subordonnant, illustrées par les exemples ci-dessous :

Il vient d’accepter la situation qui lui était offerte

Il vient d’accepter que ce cours soit déplacé

Il vient d’accepter *de* prendre la parole en public (Huot 1981 : 27)

Personnellement, nous avons opté pour le terme de « marqueur d’infinitif », car celui de *complémenteur* n’est pas très parlant, étant donné qu’il pourrait désigner tout mot de relation marquant une fonction, comme *de* dans *la tondeuse de mon voisin*. Le terme de *marqueur d’infinitif* a l’avantage de restreindre le champ du « complémenteur » à cet emploi particulier et de dire clairement à quoi il sert. En guise de compromis, on pourrait suggérer d’utiliser le terme de *marqueur d’infinitif* pour définir une *nature*, une catégorie grammaticale au même titre que *préposition*, *adverbe*, *nom*, etc., et réserver le terme de *complémenteur* à la fonction que ce mot peut avoir dans une phrase comme *Il vient d’accepter de prendre la parole en public*. En tout état de cause, l’essentiel est, à notre avis, d’élever le marqueur d’infinitif au statut de catégorie grammaticale à part entière.

## 1.3. Forme et évolution

Le marqueur d’infinitif est en général *de*, mais le mot à peut aussi servir de marqueur dans le cas de certains verbes : *décider qch/décider de faire qch*, mais *apprendre qch/apprendre à faire qch*, *enseigner qch/enseigner à faire qch*, etc. L’usage du marqueur d’infinitif était plus systématique dans la langue classique. Dans sa *Syntaxe française du XVII<sup>e</sup> siècle*, Haase répertorie de nombreux cas dans lesquels l’usage diverge de celui d’aujourd’hui (Haase 1898 : 296-311) : *Il me vaudroit bien mieux [...] de travailler beaucoup* (Molière), *Il*

*leur sembloit de voir toujours ce visage*, (Vaugelas), *À quoi bon de dissimuler ?* (Molière). De même, on y voit que de nombreux verbes ont, avec le temps, changé de construction : *hésiter de faire qch*, *s'obstiner de faire qch*, *exhorter de faire qch*, etc., qui se construisent aujourd'hui tous avec *à*.

Dans le cas de certains verbes, l'évolution n'est pas complètement achevée et plusieurs usages coexistent. Le verbe *aimer* en est un bon exemple. L'infinitif objet d'*aimer* est couramment construit avec *de* au XVII<sup>e</sup> siècle : *Ce que je suis m'arrache à ce que j'aimois d'être* (Corneille), *Je n'aime pas de pleurer* (Racine) (cités in Haase 1898 : 302) ; *aimer* se construit couramment avec *à* au XVIII<sup>e</sup> siècle (nombreux exemples dans Frantext). Aujourd'hui, *aimer* est l'un des verbes dont l'objet infinitif est habituellement dépourvu de marqueur. La construction d'*aimer* avec le marqueur *à* est cependant encore présente dans la langue soutenue moderne, le marqueur *de* étant en revanche perçu comme nettement archaïsant. Dans le cas d'autres verbes, le marqueur varie en fonction du sens du verbe : *de* dans *décider de faire qch*, mais *à* dans la construction *se décider à faire qch*.

Cette perspective historique éclaire d'un jour nouveau le cas des couples comme *continuer à / continuer de*, *commencer à / commencer de*, *aimer à / aimer Ø*. Plutôt que d'y voir des nuances de sens particulières, il suffit de les considérer comme des formes concurrentes, dont l'une représente un état plus ancien de la langue. Cela n'empêche certes pas que l'usager moderne tente de plaquer sur cette opposition des nuances qui n'y étaient pas au départ. Mais *il aimait à se promener* marque-t-il vraiment plus l'habitude que *il aimait se promener*, comme on l'enseigne généralement ? Cette question dépasse le cadre de notre propos et nous n'y répondrons pas.

Quoi qu'il en soit, la fréquence de l'emploi de *de* devant infinitif dont témoignent les exemples de Haase montre bien que le marqueur d'infinitif était un élément solidement ancré dans la langue ancienne. Par rapport à celle-ci, les seuls changements notables dans le cas de l'infinitif complément d'un verbe, sont – outre le passage de *de* à *à* dans certains cas – la disparition pure et simple du marqueur devant l'infinitif quand il est complément des verbes *adorer*, *aimer*, *désirer*, *détester*, *espérer*, *oser*, *souhaiter* : *il aime lire*, *nous désirons rentrer chez nous*, *je déteste me lever si tôt* etc. On peut parler à ce propos de marqueur Ø. Dans le cas de *souhaiter*, cette disparition n'est pas totale, puisque si le verbe a un complément d'objet indirect, le marqueur d'infinitif est maintenu :

Il a souhaité tenir sa conférence un jour de semaine.  
Nous lui avons souhaité *de* réussir dans son nouvel emploi.

De même, si *espérer* a perdu son marqueur *de*<sup>3</sup>, celui s'est conservé après *désespérer* : *je ne désespère pas d'y parvenir*.

L'autre évolution notable est la disparition du marqueur *de* devant l'infinitif sujet du verbe dans la langue courante (*Prétendre régler seul une telle affaire me paraissait assez audacieux*), qui constitue la principale exception à l'emploi systématique du marqueur devant infinitif en français moderne.

## 2. L'utilisation du marqueur d'infinitif

Nous allons maintenant passer en revue les cas dans lesquels on utilise le marqueur d'infinitif, tels qu'ils devraient être définis dans une grammaire française (FLE ou généraliste).

### 2.1. Le marqueur d'infinitif *de* devant l'infinitif objet

Le marqueur d'infinitif précède le verbe quand celui-ci est en position de complément d'objet direct d'un autre verbe (voir les exemples de Huot ci-dessus) : *Il a décidé de tout lâcher, de vendre sa maison et de refaire sa vie ailleurs.*<sup>4</sup> Les exemples suivants présentent une autre manière de faire ressortir le mécanisme et montrent qu'il y a identité entre les structures, dans la mesure où la pronominalisation s'effectue avec un pronom COD :

Le gouvernement envisage *de retirer ses troupes*. → Le gouvernement l'envisage.  
Le gouvernement envisage *le retrait des troupes*. → Le gouvernement l'envisage.  
Elle regrette *d'avoir refusé*. → Elle le regrette.  
Elle regrette *son refus*. → Elle le regrette.

La pronominalisation est justement le point qui embarrasse en général les apprenants : pourquoi pronominalise-t-on de la même manière *il m'a promis le cadeau* → *il me l'a promis* et *il m'a promis d'écrire* → *il me l'a promis* ? De nombreux apprenants, dans ce cas, interprétant *de* comme une préposition introduisant un COI, utilisent le pronom *en* : *il a promis de m'écrire* → \**il m'en a promis*. Les manuels de grammaires sont en partie responsables de ces erreurs. En effet, les grammaires normatives proclament qu'on dit *demandeur qch* mais *demandeur de faire qch* (ou *accepter qch* mais *accepter de faire qch*, etc.), selon le modèle suivant :

demandeur	quelque chose
demandeur de	faire quelque chose

Autrement dit, devant un COD infinitif on « ajouterait » la « préposition » *de*. C'est de cette manière que le présente par exemple la *Nouvelle Grammaire du français Hachette* (Delatour et al. 2004 : 94), à propos des verbes suivis de deux compléments :

**Verbe + COI (à quelqu'un) + *de* + infinitif**

Nous avons respecté la typographie, qui est porteuse de sens. On voit nettement que dans l'esprit des auteurs, *de* est un mot relationnel assimilable à une préposition.<sup>5</sup> L'apprenant s' imagine alors que la construction du verbe change en fonction de l'objet : pas de *de* devant un nom, mais utilisation de *de* devant un infinitif et il sera logiquement tenté de dire *Il a demandé de partir* → \**Il en a demandé*, ou bien *Le médecin m'a déconseillé de faire du jogging* → \**Le médecin m'en a déconseillé*. Ces erreurs sont de celles que nous avons relevées fréquemment dans des exercices ou examens de grammaire. Si en revanche on utilisait dans les grammaires la notion de marqueur d'infinitif, il serait facile de faire comprendre la structure réelle :

demander	quelque chose
demander	de faire quelque chose

Dans ce cas, il apparaîtrait clairement que le mot *de* est un élément du groupe verbal COD et non pas une préposition introduisant un GP, bref que la construction du verbe *ne change en aucune manière* quand l'objet direct est un infinitif au lieu d'un nom. Ainsi, l'exemple de *la grammaire Hachette* (Delatour et al. 2004 : 94) ci-dessus devrait être formulé de la manière suivante :

### Verbe + COI (à quelqu'un) + *de* infinitif

La pronominalisation par *le* dans les deux cas (*il me l'a demandé*) serait alors très facile à comprendre. Cependant, la pronominalisation par *le* n'est pas toujours possible. Nous avons dressé une liste de verbes transitifs directs qui peuvent recevoir un COD infinitif avec marqueur *de* sur le modèle d'*accepter qch/accepter de faire* :

attendre, choisir, conseiller, déconseiller, décider, dire (dans le sens d'« ordonner »), demander, envisager, essayer, feindre, jurer, mériter, nécessiter, négliger, offrir, omettre, ordonner, oublier, permettre, préconiser, promettre, proposer, rappeler, refuser, regretter, reprocher, se rappeler, tenter.

Dans de nombreux cas, le groupe [*de* INF] n'est pas directement pronominalisable : *Il a oublié d'aller à son rendez-vous* → ? *Il l'a oublié* ou bien *Elle achève son travail* → *Elle l'achève* mais *Elle achève de dîner* → ?? Ainsi, dans la liste ci-dessus, on peut dire que les seuls verbes dans lesquels la pronominalisation du COD GN et celle du COD infinitif se réalisent facilement avec *le* sont *conseiller, déconseiller, envisager, jurer, mériter, proposer, regretter, reprocher* et *se rappeler*.<sup>6</sup> Dans les autres cas, la pronominalisation se réalise le plus souvent avec *faire* (lui-même introduit par le marqueur *de*) ou se limite à certains types de noms.

Quoi qu'il en soit, l'essentiel n'est pas tant de savoir avec quels verbes cette pronominalisation est possible (il s'agit davantage d'une question de lexique faisant intervenir de nombreux autres aspects du vocabulaire) que de savoir identifier correctement la construction du verbe. Cela permet de ne pas confondre ces cas de COD infinitif à marqueur *de* avec les constructions indirectes dans lesquels *de* est véritablement une préposition introduisant un COI. Dans ce cas, la pronominalisation se fait avec *en*. Comparer :

Il rêve de partir	→ Il en rêve.
Il envisage de partir	→ Il l'envisage.

Cette notion de marqueur joue donc un rôle déterminant dans l'utilisation correcte des pronoms *le/en*. On en a en quelque sorte une preuve à contrario dans la *Nouvelle Grammaire du français Hachette* (Delatour & al. 2004 : 93) qui, dans sa liste des verbes qui se construisent avec un infinitif précédé de « la préposition de », met dans le même sac *essayer* (transitif direct) et *avoir*

*besoin* (transitif indirect), etc. Après *essayer*, *de* est un marqueur d'infinitif, après *avoir besoin*, il s'agit bel et bien d'une préposition.

## 2.2. Le marqueur d'infinitif devant l'infinitif sujet réel

Quand l'infinitif est sujet du verbe et qu'il est placé avant le verbe, le marqueur *de* s'utilise en français moderne essentiellement dans le style soutenu : *De vouloir résoudre ce problème tout seul me paraissait prétentieux*. L'emploi du marqueur d'infinitif dans ce cas est soumis à diverses contraintes et peut introduire une nuance causale ; nous ne nous étendrons pas sur cet emploi, car il n'affecte pas de façon significative la pronominalisation. En revanche, quand le groupe infinitif est rejeté après le verbe introduit par un pronom sujet apparent, l'emploi du marqueur *de* est obligatoire :

Il est étrange d'affirmer une telle chose. C'est une chance extraordinaire de faire ce voyage. Ça l'amusait beaucoup de jouer un personnage qu'il n'était pas.

La forme du sujet apparent varie (*il*, *ce*, *cela/ça*) selon que l'attribut du verbe est un adjectif ou un GN, ou si le verbe n'est pas un verbe d'état. Dans toutes ces constructions, *de* sert de marqueur d'infinitif. Si l'on rétablit l'ordre normal des mots, le marqueur *de* disparaît :

Affirmer une telle chose est étrange. Faire ce voyage est une chance extraordinaire. Jouer un personnage qu'il n'était pas l'amusait beaucoup.

Le choix entre ordre des mots normal SVO et inversion du sujet dépend de facteurs complexes sur lesquels nous ne nous étendrons pas ici. Ce qui importe, c'est de bien identifier le mot *de*. En effet, dans les constructions comme *il est normal de...*, de nombreux apprenants interprètent *de* comme une préposition introduisant en quelque sorte « un verbe complément d'adjectif ». En d'autres termes, les apprenants se figurent qu'il existe une construction *normal de + infinitif*, *impossible de + infinitif*, *scandaleux de + infinitif*, etc. (à laquelle correspond d'ailleurs une construction tout aussi imaginaire *normal que + subjonctif*, *impossible que + subjonctif*, etc.). C'est ce qui motive la question classique évoquée en introduction : « Est-ce qu'on dit *difficile de* ou *difficile à ?* ». Cette question est en fait absurde, puisqu'il n'y a rien de comparable entre *Ce livre est difficile à lire* et *Il est difficile de lire ce livre* :<sup>7</sup> dans le premier cas, le GV *à lire* est complément de l'adjectif *difficile*, dans le deuxième cas, le GV *de lire* est sujet réel du verbe *être*. Évidemment, avec un pronom, la ressemblance est frappante si l'on met en parallèle ces deux phrases : *Il est difficile à lire* - *Il est difficile de lire*. Il n'est pas évident pour l'apprenant de comprendre que le premier *il* renvoie à un GN (par exemple *ce roman*), tandis que le deuxième est un simple morphème dont la fonction est d'indiquer la personne et qui n'a aucun antécédent.<sup>8</sup> En outre, de nombreux adjectifs peuvent bel et bien se construire avec *de + INFINITIF* : *heureux de dire*, *enchanté de venir*, etc. Entre *il est scandalisé d'entendre de telles choses* et *il est scandaleux d'entendre de telles choses*, la ressemblance est trompeuse.<sup>9</sup>



La notion de marqueur d'infinitif permet donc ici de nettement mieux faire ressortir le mécanisme, et de montrer que la construction infinitive s'apparente dans ces cas à une complétive sujet :

- Il est normal d'avoir des hésitations.
- Il est normal que tu hésites.
- Il est étrange d'affirmer une telle chose.
- Il est étrange que l'on affirme une telle chose.

La compréhension de ce mécanisme joue un rôle essentiel en ce qui concerne la pronominalisation, pour les apprenants dans la langue desquels le pronom de 3<sup>e</sup> personne n'est habituellement pas exprimé devant le verbe. En effet, quand l'apprenant a compris que c'est tout le groupe [de + INFINITIF] qui est sujet réel du verbe et que la construction [*Il est* ADJECTIF [*de V*]] se rétablit dans l'ordre normal SVO sous la forme [*V est* ADJECTIF], il devient beaucoup plus facile d'identifier le GV comme le sujet et de le remplacer par le pronom qui convient, en l'occurrence les différentes formes du pronom *ça* (*ce, ça, cela*, selon les cas). Ceci implique évidemment de savoir identifier le mot *il* dans *il est facile de lire ce livre en un jour* comme simple morphème verbal sans antécédent : le français et les langues germaniques connaissent un tel pronom (*il, it, es, det*, etc.), mais l'italien, l'espagnol, le finnois, le russe, et de nombreuses autres langues n'en utilisent pas dans ce cas. On éviterait ainsi la production de phrases agrammaticales du type *Est-ce que il était nécessaire d'abattre cet arbre ? \*Oui, il était indispensable* (productions que nous avons entendues plus d'une fois chez des italophones).

Inversement, l'introduction de la notion de marqueur d'infinitif dans la grammaire française éviterait une faute courante aux francophones apprenant l'italien ou l'espagnol. En effet, l'italien utilise un marqueur d'infinitif devant l'infinitif COD (*ha deciso di venire*), mais l'espagnol n'en utilise pas (*decidió venir*). Mieux, ni l'espagnol ni l'italien n'utilisent de marqueur devant l'infinitif sujet inversé : *Il est facile de lire ce livre en un jour* ~ *È facile leggere questo libro in un giorno* ~ *Es fácil leer este libro en un día*. Les francophones diront presque systématiquement *\*è necessario di telefonare, \*es imposible de venir*, etc. (comme nous l'ont confirmé nos collègues italiens et espagnols).

La comparaison avec l'italien et l'espagnol permet de montrer que ces deux langues se comportent exactement comme le finnois tandis que le français rejoint sur ce point les langues germaniques :

<i>finnois</i>	On	helppo		lukea	tämä kirja	yhdessä päivässä.
<i>italien</i>	È	facile		leggere	questo libro	in un giorno.
<i>espagnol</i>	Es	fácil		leer	este libro	en un día.
<i>français</i>	Il est	facile	de	lire	ce livre	en un jour.
<i>anglais</i>	It is	easy	to	read	this book	in one day.
<i>danois</i>	Det er	let	at	læse	denne bog	på en dag.
<i>suédois</i>	Det är	lätt	att	läsa	den här boken	på en dag. <sup>10</sup>

### 2.3. Le marqueur d'infinitif devant l'infinitif attribut

Le marqueur d'infinitif s'utilise également devant le GV attribut du sujet, selon une structure que résume bien la célèbre devise *L'essentiel n'est pas de gagner, c'est de participer* :

La question est de savoir pourquoi les fabricants de tabac ajoutent de l'ammoniaque dans les cigarettes.

- Le plus difficile a été de prendre la décision de se lancer.
- L'essentiel semblait de contenter les militants du parti.
- Ce qui compte, c'est de bien savoir identifier les différentes fonctions du mot *de*.

En revanche, le marqueur ne s'utilise pas après *être* quand l'infinitif est un attribut ayant pour sujet un autre infinitif : *Partir c'est mourir un peu* ou *Tout comprendre, c'est tout pardonner* (Pedersen et al. 1982 : 317, Sandfeld 1965 : 59). Autre exception : dans les constructions pseudo-clivées, le GV objet du verbe extrait en tête de phrase se retrouve formellement en fonction d'attribut ; dans ce cas, on n'ajoute pas de marqueur *de* devant l'infinitif attribut si la structure de départ n'en comporte pas : *Je veux m'en aller* → *Ce que je veux, c'est m'en aller* à opposer à *J'avais décidé de ne plus jamais le revoir* → *Ce que j'avais décidé de façon sûre, c'était de ne plus jamais le revoir*. La dislocation peut toutefois faire apparaître un marqueur devant un GV qui n'en a pas dans la structure de départ : *Ce que je désirais, c'était de présenter et de faire connaître cet auteur* (cf. *je désirais présenter / je désirais faire connaître*).

### 2.4. Divers

Pour compléter cette description, qui ne saurait être exhaustive, mentionnons brièvement que le marqueur d'infinitif :

- s'utilise devant l'infinitif quand celui-ci est complément d'un comparatif (*prends le TGV, c'est plus rapide que d'y aller en avion*) ;
- ne s'utilise pas après les verbes modaux *pouvoir, savoir, vouloir* ;
- ne s'utilise pas devant l'infinitif marquant le but après les verbes de mouvement (*il est parti faire du jogging*) ;
- ne s'utilise pas dans les propositions infinitives dépendant de verbes d'opinion ou de diction du type *il affirme l'avoir vu, ils reconnaissent s'être trompés, j'estime ne pas avoir à vous répondre* (source d'erreurs fréquentes chez les apprenants de FLE).

### Conclusion

Du point de vue du rendement pédagogique, le marqueur d'infinitif est un outil d'une très grande utilité, qui permet aux apprenants allophones de comprendre beaucoup plus facilement le fonctionnement des constructions impersonnelles ou la différence de pronominalisation de constructions d'aspect identique *il rêve de partir* vs. *il a décidé de partir*. Indépendamment de la question de savoir si *de* est réellement un subordinant, il paraît de toute façon plus rentable pour l'apprentissage de lui ôter le statut de préposition et d'en faire un élément obligatoire du GV, exactement comme le *to* de l'anglais, le *att* du suédois ou le *zu* de l'allemand.

Les apprenants sont donc amenés à interpréter le mot *de* de plusieurs façons : marqueur d'infinitif, forme d'article indéfini, préposition, trois natures différentes que l'on retrouve dans l'ordre respectif dans la phrase suivante : *Il est indispensable de savoir interpréter de telles structures de différentes manières*. La polyvalence du mot *de* en français pose des problèmes aux apprenants de FLE de tous horizons linguistiques. Savoir distinguer dans cette « jungle » un *de* marqueur d'infinitif représente un atout dans la compréhension de nombreux phénomènes mutuellement liés. On aurait donc tout intérêt à l'introduire dans les grammaires françaises généralistes et FLE.

## Notes

<sup>1</sup> Dans tout le texte, les exemples non référencés sont de nous.

<sup>2</sup> En allemand, le marqueur *zu* ne s'emploie pas devant l'infinitif intransitif en fonction de sujet : *Still bleiben ist bestimmt nicht die beste Reaktion*. Comparer avec *Das zu behaupten ist in der Tat Unsinn*. (exemples tirés d'Internet).

<sup>3</sup> On trouve encore *espérer* avec marqueur *de* chez Jules Verne : « Mais, hélas ! elle était loin, ma pauvre Gräuben, et pouvais-je espérer de la revoir jamais ? » (*Voyage au centre de la Terre*, 1864).

<sup>4</sup> Dans une énumération de ce type, le marqueur est donc répété devant chaque infinitif ; en suédois, ce n'est pas le cas, ce qui est source d'erreurs fréquentes chez les apprenants suédophones.

<sup>5</sup> Dans une longue liste de « verbes qui fonctionnent avec *de* », on trouve des constructions aussi différentes que *elle accepte de venir avec nous / j'ai besoin de louer une voiture / tu as eu raison de le mettre à la porte / j'ai rougi de devoir demander une faveur* (Boularès, M., Frérot, J.-L.. 1997. *Grammaire progressive du français avec 400 exercices*. Paris : CLE International, pp. 180-181).

<sup>6</sup> La liste figurant dans *Le Bon usage* (Goosse 1993 : 1285) mêle également des constructions différentes : une grande partie sont des verbes pronominaux, qui se construisent avec un COI et d'autres sont des verbes intransitifs (*brûler de faire qch*).

<sup>7</sup> Malgré cela, de nombreux auteurs tentent de mettre les deux constructions en parallèle, voir par exemple Trubert-Ouvrard, 1994 : *À et DE après COMMENCER dans le schéma V1 à / de V2*. <http://www.seinan-gu.ac.jp/~trubert/A-DE.html> (3.3.2008).

<sup>8</sup> « *Le il* impersonnel fonctionne comme une forme postiche (un pur régisseur verbal, référentiellement vide) destinée à occuper la place canonique du sujet non pourvue ou devenue vacante » (Riegel et al. 1994 : 448).

<sup>9</sup> Comble de malchance pour ceux qui apprennent à la fois l'espagnol et le français, l'équivalent espagnol de *à* introduisant un infinitif complément d'adjectif est *de* : *este libro es fácil de leer*. Il y a de quoi y perdre son latin.

<sup>10</sup> Nous n'avons pas donné d'exemple en allemand, car l'ordre des mots serait différent. et l'allemand utiliserait plutôt une autre construction (*Dieses Buch kann man leicht in einem Tag lesen*). Noter que le russe se placerait « en haut » du tableau, dans la mesure où en russe on n'utilise ni marqueur d'infinitif, ni verbe *être*, ni pronom sujet apparent : *Легко прочитать эту книгу за один день* (mot à mot : « Facile lire ce livre en un jour »).

## Références

- Delatour, Y., Jennepin, D., Léon-Dufour, A., Teyssier, B. 2004. *Nouvelle grammaire du français. Cours de civilisation française de la Sorbonne*. Paris : Hachette.
- Goosse, A. 1993. *Le Bon usage*<sup>13</sup>. *Grammaire française. Refondue par André Goosse*. Paris-Gembloux : Duculot.
- Haase, A., 1898. *Syntaxe française du XVII<sup>e</sup> siècle. Traduite par M. Obert*. Paris, Alphonse Picard & Fils. [document électronique Bibliothèque nationale de France, 1995]
- Huot, H., 1981. *Constructions infinitives du français. Le subordonnant de*. Paris-Genève : Droz.
- Pedersen, J., Spang-Hanssen, E., Vikner, C. 1982. *Fransk universitetsgrammatik*. Stockholm-København : Akademiförlaget.
- Poisson-Quinton, S., Mimran, R., Mahéo-Le Coadic, M. 2002. *Grammaire expliquée du français*, Paris : CLE International.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Sandfeld, K. 1965. *Syntaxe du français contemporain. 3. L'infinitif*. Genève : Droz.